

NATURE : comptes a vue clients pro

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

BANQUE AGENCE COMPTE CLE
21570 00001 00534310019 66
IBAN : FR76 2157 0000 0100 5343 1001 966
BIC : STFEFR21XXX

ICEA
815 LA PYRENEENNE
LE PROLOGUE
31670 LABEGE

La Nef vous informe des nouvelles conditions tarifaires en vigueur au 01.10.2020. Les conditions tarifaires sont disponibles sur notre site Internet www.lanef.com.

Date	Libellé	Référence	Valeur	Débit	Crédit
	Ancien solde au 31.08.2022				5.39
13.09	VIR. O/ SCIC ICEA MOTIF:	7551141	13.09.22		8,615.24
26.09	VIR. O/ S.A.S. SCIC ICEA MOTIF: Appro frais bancaires Nef	7565301	26.09.22		14.40
27.09	RBT ECH.PRET REF. 6226333 AU 27-SEP-2022	6226333	27.09.22	8,615.24	
30.09	Intérêts Créditeurs	Interet	30.09.22		0.16
30.09	TAXE SUR FORFAIT 00534310019	Frais	30.09.22	2.40	
30.09	FORFAIT 00534310019	Frais	30.09.22	12.00	
Total des mouvements				8,629.64	8,629.80
Nouveau solde au 30.09.2022					5.55

La Société financière de la Nef est une société anonyme coopérative financière à capital variable, à directoire et à conseil de surveillance - Agréée par la Banque de France - RC Lyon B 339 799 116 - NAF 6492Z - ORIAS 09050786 - Associée au groupe Crédit Coopératif - Siège social : Immeuble WOOPA, 8 avenue des Canuts, CS 60032 - 69517 Vaulx-en-Velin Cedex

Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de la Nef ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre conseiller.

NATURE : comptes a vue clients pro

ICEA

815 LA PYRENEENNE

LE PROLOGUE

31670 LABEGE

Total arrêté de compte au débit de votre compte : -14.24 EUR valeur 30.09.2022
dont le détail ci-après :

Intérêt Crédit : 0.16 EUR
pour la période du 30.06.2022 au 29.09.2022

Forfait : -14.40 EUR (dont taxe : -2.40 EUR)

Taux d'intérêt appliqué(s) à votre compte durant la période :

Le taux de rémunération de votre compte courant est de 0.05%.
Le taux appliqué en cas de dépassement est de 9.05%.

Dans un souci de transparence de l'information tarifaire, ce document présente les intérêts versés et les frais prélevés ce mois-ci concernant l'utilisation de votre compte courant : intérêts créditeurs, intérêts débiteurs, commissions de mouvement et forfait.

Pour toute réclamation, adressez-vous à : 1. Votre conseiller , 2. Le Service réclamation
reclamation@lanef.com - 3. Médiateur : ASF Réclamation : Monsieur le Médiateur de l'ASF, 75854 PARIS
CEDEX 17.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site internet www.lanef.com.